



## RADON

**La sécurité des établissements scolaires étant une des missions principales des DDEN nous devons vérifier et nous tenir informés des mesures du taux du gaz radon et de ses descendants dans les écoles. (Arrêté du 22 juillet 2004).**

*Ces mesures, sous la responsabilité du propriétaire des locaux, doivent être répétées tous les dix ans et, le cas échéant, chaque fois que sont réalisés des travaux modifiant la ventilation des lieux ou l'étanchéité des locaux au radon.*

*Les DDEN doivent, en collaboration avec le directeur d'école et les services municipaux, être des acteurs reconnus en termes de conseils, d'aides, et connaître les mesures du gaz radon dans les écoles.*

---

### Qu'est ce que le radon ?

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle provenant de la désintégration du radium, lui-même issu de la désintégration de l'uranium contenu dans notre région. Il est inodore et incolore. A l'air libre, sa concentration est faible car il est dilué par le vent. En atmosphère confinée à l'intérieur d'un bâtiment, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées.

### Risque

Cancer du poumon.

### Tests

Le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique a adopté le taux de 1000 becquerels/m<sup>3</sup>, alors que l'OMS et la Communauté Européenne préconisent de prendre des mesures à partir de 200 Bq/ m<sup>3</sup> pour les bâtiments neufs et 400 Bq/ m<sup>3</sup> pour les installations anciennes.

Lorsqu'au moins un des résultats des mesures de radon effectuées **dépasse le taux de 400 Bq/m<sup>3</sup> et qu'ils sont tous inférieurs à 1 000 Bq/m<sup>3</sup>**, le propriétaire met en oeuvre sur le bâtiment des actions simples destinées à réduire l'exposition des personnes au radon.

### Mesures correctives

Mesure inférieure à 200 Bq/ m<sup>3</sup>, il est recommandé d'aérer souvent la pièce.

Mesure comprise entre 200 et 400 Bq/ m<sup>3</sup>, la situation ne justifie pas d'action correctrice particulière ; aérer et ventiler permet cependant d'améliorer la qualité de l'air intérieur des locaux et d'abaisser la concentration en radon.

Mesure comprise entre 400 et 1000 Bq/ m<sup>3</sup>, il est nécessaire d'engager une action corrective par ventilation.